



Deménagement d'un des partie

Par **Spet59**, le **29/12/2008** à **10:01**

Bonjour,

Je suis séparé de la mere de mes filles depuis 2 ans. (nous n'etions pas marié)
Nous sommes passé devant le tribunal pour officialiser le mode de garde ainsi que la pension d'un accord commun.

L'ensemble a été accepté par le juge.

J'ai la garde des enfants tous les mardis soir jusqu'au mercredi soir, 1 WE sur 2 et la moitié des vacances.

Leur mère m'annonce qu'elle souhaite demenager à 800km pour changer de vie et faire un autre job.

Quels sont ces droits et les miens?

Merci de l'attention portée à ma requete.